



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par
michael.gamarde@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 31

Metz, le 3 octobre 2019

La Responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire
Mairie de Augny
3 rue de la Libération
57685 Augny

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux sur cours d'eau sur la commune d'Augny

Réf : Y:\Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\Augny

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux sur cours d'eau sur la commune d'Augny**

Ce dossier a été déposé par :
Mr et Mme Bichwiller, 11 rue de l'école, 57420 Fey

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-00516** en date du 3 octobre 2019 ;
- une copie du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PAR INTÉRIM



EVA FUMAGALLI